

FT4JA Juan Da Nova

TRAFIC

L'île **Juan de Nova** est une île tropicale plate de 4,4 km² située dans le canal du Mozambique et entourée d'une grande barrière de corail.

Elle tient son nom de João da Nova, le navigateur portugais qui la découvrit. Une ligne de chemin de fer y fut construite pour transporter le guano, elle n'est aujourd'hui plus utilisée.

L'île n'offre aucun port, mais possède une piste d'aviation de 1,2 km.

L'île était parfois surnommée « île de Jean-de-Noves », pour montrer que cette possession appartient bien à la France.

Cette dénomination se trouvait dans les atlas des années 1970 (lors de l'indépendance de Madagascar).

Pour la distinguer du nom de personne, l'Insee utilise maintenant des traits d'union dans sa dénomination dans le Code officiel géographique (COG, révision 2008 amendée pour tenir compte du nouveau statut des TAAF dont l'île fait maintenant partie).

Géographie

L'île de Juan de Nova est située dans le canal de Mozambique en position excentrique vers les côtes malgaches (« 200 km dans l'Ouest Sud-&est du Cap Saint-André de Madagascar » selon M Malick, et à 150 km de Tambohorano et 285 km des côtes africaines).

L'île s'est construite au sommet d'un promontoire sous-marin à partir d'un récif corallien qui a fini par émerger pour former une île recouverte de sable issu du démantèlement du récif par les courants marins. Ils sont ensuite transportés sur les terres par les vents dominants Sud - Sud-Ouest pour former des dunes d'une dizaine de mètres de hauteur et qui constituent les « sommets » les plus élevés de l'île..

La côte Sud-Ouest est ceinturée par une barrière corallienne qui empêche tout débarquement tandis que la côte Nord-Est est constituée d'un lagon complètement ensablé et émergé à marée basse. Elle est traversée par la seule passe permettant l'accès à l'île.

L'approche difficile de l'île a provoqué l'échouage de nombreux navires dont persistent certaines épaves comme celle du *Tottenham* (surnommé le Charbonnier), échoué en 1911 sur la côte Sud-Ouest.

La longueur de l'île entre les pointes Est et Ouest est de 6 km pour 1 700 m de largeur, soit une superficie d'environ 500 hectares. L'atoll tout entier présente une circonférence de 30 km mais l'atoll est entouré d'une zone économique exclusive de 61 050 km².



FT4JA Juan Da Nova

TRAFIC

Pays	France
Revendication par	Madagascar
Localisation	Canal du Mozambique (océan Indien)
Coordonnées	17° 03' 16" S 42° 43' 30" E
Superficie	4,4 km ²
Administration	
Territoire d'outre-mer	Terres australes et antarctiques françaises
District	Îles Éparses de l'océan Indien
Démographie	
Population	15 hab.
Densité	3,41 hab./km ²

Histoire

1501 : découverte de l'île

L'île est découverte en 1501 lors de la traversée du canal du Mozambique par le capitaine portugais João da Nova qui commande la troisième expédition portugaise vers l'Inde. Il la nomme *Galega* ou *Agalega* (la Galicienne) en référence à sa nationalité. L'île changera ensuite de nom : *Johan de Nova* sur la carte de Pilestrima (1519), *Joa de Nova* (Mercator, 1569), *San-Christophoro* (Ortelius, 1570), *Saint-Christophe* (Lislet Geoffroy). Elle recevra son appellation définitive par William Fitzwilliam Owen qui la nomme *Juan de Nova*. Elle semble avoir été parfois confondue avec l'île Bassas da India (qui peut être submergée à marée haute)

Bien que située sur la route des épices, l'île ne présente alors aucun intérêt pour les puissances coloniales en raison de sa taille très réduite et de l'absence d'atouts en termes d'escale. Il est cependant probable qu'elle ait pu servir de refuge pour des pirates comme Olivier Le Vasseur surnommé La Buse.

1896-1897 : acquisition par la France

En l'absence de présence étrangère permanente, l'empire colonial français rattache l'île ainsi que celle d'Europa et de Bassas da India par la loi du 6 août 1896 avant d'être officiellement sous souveraineté française par la mise en place du pavillon à la suite de l'acte du 31 décembre 1897.

1923-1975 : exploitation des ressources

À cette époque, seuls des pêcheurs malgaches évoluent sur l'île lors de la ponte des tortues marines mais vers 1900, la location de l'île est accordée à un Français pour un bail de 20 ans. L'exploitation du guano et des phosphates de l'île débute et la production atteint 53 000 tonnes en 1923 tandis que la cocoteraie produit 12 tonnes de coprah par an. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'ensemble des installations sont détruites afin qu'elles ne soient pas utilisées par l'ennemi et l'île sert peut-être de refuge pour les sous-marins allemands. L'activité reprendra quelques années après la guerre.

Une seconde concession est ensuite accordée le 10 mars 1952 pour une durée de 15 ans à la société SOFIM (Société française des îles Malgaches), présidée par Hector Patureau, frère de Maurice Patureau (Compagnon de la Libération). Elle sera reconduite pour 25 ans le 15 juin 1960 après l'indépendance de Madagascar. L'exploitation du phosphate prend alors de l'importance et de nombreux bâtiments sont construits dont une maison appelé *Résidence*, deux pavillons *Coin de France* et *l'Assistant Administrateur*, des hangars de stockage du phosphate et du guano, une usine de concassage, des entrepôts, des ateliers, un lavoir, les logements des ouvriers, une installation électrique fournissant l'électricité et l'eau courante. Une prison est aussi construite tandis que le cimetière est implanté au milieu des filaos. Enfin des wagonnets sur rail Decauville assurent le transport des marchandises jusqu'au wharf d'embarquement.

Les ouvriers proviennent essentiellement de l'île Maurice et des Seychelles. Les conditions de travail sont extrêmement rudes et chaque ouvrier doit extraire une tonne de phosphate par jour pour gagner 3,5 roupies. Toute marchandise s'achète à l'entrepôt et chaque manquement aux règles est puni par flagellation voire emprisonnement.

Les bagarres sont fréquentes mais en septembre 1968, une révolte initiée par des Mauriciens oblige les responsables de l'exploitation à demander l'intervention des forces de l'ordre à Jean Vaudeville, préfet de La Réunion. Cet incident va conduire la Préfecture ainsi que les médias et la presse réunionnaise et métropolitaine à s'intéresser aux activités et aux mœurs douteuses (droit de cuissage pratiqué par l'un des contremaitres). Cela obligera le président de la SOFIM à se séparer d'une partie de son personnel.

Bien que l'exportation de la production s'effectue par bateau, une piste d'aviation est construite en 1934 à destination des concessionnaires de la SOFIM. Auparavant le 8 décembre 1929, un Farman 190 piloté par le sergent-chef Jean-Michel Bourgeois atterrit d'urgence sur l'île à la suite d'une fuite d'essence. L'avion était parti de l'aérodrome d'Ivato (Madagascar) à destination de Quelimane (Mozambique). Trois jours plus tard, les deux autres passagers (le capitaine Marcel Goulette et l'adjudant-chef René Marchesseau) embarquent à bord du paquebot *Marechal Gallieni* tandis que Bourgeois séjourne deux mois sur l'île le temps d'aménager une piste de fortune d'où il décollera le 1^{er} février 1930 pour Tananarive. Un panneau au bout de l'actuelle piste rappelle l'événement. Plus tard, un second atterrissage est effectué par Maryse Hilsz, accompagnée de Maurice Dronne, le 9 avril 1932 avec un F291 qui redécolla quelques jours plus tard, son moteur changé.

Au cours des années 1960, le cours du phosphate s'effondre et l'exploitation cesse d'être rentable. La SOFIM est finalement dissoute en 1968 et les derniers ouvriers quittent l'île en 1975. L'État français reprend alors la concession et verse une indemnité de 45 millions CFA à Hector Patureau pour les installations et le matériel.

1971-1973 : installation d'une station météo

En 1963, une installation météorologique auxiliaire, appelée *la Goulette*, est installée afin d'effectuer des relevés réguliers de températures et de pressions. Mais lors de son passage sur l'île en 1971, le représentant du Service Météo constate de nombreuses irrégularités dans les relevés ainsi qu'un très mauvais gardiennage de l'île qui sont alors sous la responsabilité de Puteau. Suivant les recommandations de la Veille météorologique mondiale, une station météo de base, à service permanent est donc construite en 1973 au Sud-Ouest de l'île, en bout de piste.

Un projet de création d'un Club Méditerranée est envisagé par Gilbert Trigano, justifiant un temps le maintien d'une équipe de travailleurs sous la responsabilité de monsieur Patureau, mais le projet de Club Med est vite abandonné.

1974 - aujourd'hui : installation militaire

En 1974, l'État français décide de l'installation de détachements militaires sur les îles Éparses de l'océan Indien qu'il possède dans le canal (Juan de Nova, Europa et îles Glorieuses) afin, entre autres, de répondre aux revendications territoriales de Madagascar sur ces trois territoires qui se caractérisent par une zone économique exclusive considérable. L'île abrite une petite garnison de 14 militaires du 2^e RPIMA de Pierrefonds et un gendarme. Ils se sont installés dans le logement des ouvriers de la SOFIM qui est devenu le *camp SE-GA*. Le détachement militaire est ravitaillé par un Transall C-160 de l'ETOM 50 (armée de l'Air) depuis la BA 181 tous les 45 jours. La piste d'atterrissage 10/28 (FMZJ selon la nomenclature OACI), longue de 1 300 m, est la structure de l'île la plus visible depuis le ciel. Elle est constituée de sable comprimé et de ciment et recouverte de bitume puis de sable pour limiter l'impact du soleil sur le bitume.

De nos jours, l'ensemble des installations est en ruines et seuls quelques bâtiments sont encore entretenus à l'usage des militaires ainsi que le cimetière. Convertie en une réserve naturelle qui contribue à la politique nationale de protection de la biodiversité et en particulier des récifs coralliens. L'île est interdite d'accès ; seuls des scientifiques (naturalistes, archéologues...) sont autorisés à venir dans le cadre de missions temporaires.

Administration

L'île Juan de Nova est une possession française depuis 1897. Elle a été rattachée successivement à : province de Tananarive par arrêté gouvernemental du 21 novembre 1921, province de Maintirano par un arrêté du 14 mars 1930 (aujourd'hui district de Maintirano), district de Nosy Be par un arrêté du 16 juin 1932 puis par le délégué du gouvernement, qui est aussi préfet de la Réunion à partir du 19 septembre 1960.

Depuis le 3 janvier 2005, elle est administrée par le préfet, administrateur supérieur des TAAF. Ce « domaine privé de l'État » fait partie d'un groupe d'îles françaises appelées « îles Éparses de l'océan Indien ». La loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer, l'île Juan de Nova fait partie (avec Bassas da India, l'île Europa, les îles Glorieuses et l'île Tromelin) des îles Éparses de l'océan Indien, le cinquième district des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), une collectivité d'outre-mer à statut spécifique (*sui generis*), soumise au régime d'exception législative.

La France exerce des droits souverains sur les espaces maritimes adjacents à l'île, afin d'assurer la protection d'une biodiversité riche, des biens culturels et naturels ainsi que des ressources économiques dont elle a la responsabilité..

Revendication par Madagascar

En 1896, l'empire colonial français déclare que « Madagascar et les îles qui en dépendent » deviennent colonie française. Les îles Éparses de l'océan Indien dont fait partie Juan de Nova deviennent alors un territoire administré depuis Madagascar. Mais, à la veille de l'indépendance de Madagascar (26 juin 1960), l'État français s'empresse de promulguer le 1^{er} avril 1960 un décret détachant « nommément le récif de Tromelin, l'archipel des Glorieuses et les îlots Juan de Nova, Europa et Bassas da India du territoire de la République autonome de Madagascar » (qui fut créé le 14 octobre 1958) pour les placer sous l'autorité directe du ministre responsable de la France d'outre-mer.

Cependant, l'annexion ne sera pas remise en cause par Madagascar avant 1973 lors de la négociation des nouveaux accords de coopération par le président malgache Didier Ratsiraka. Madagascar conteste alors ce détachement sous prétexte qu'il viole l'intégrité territoriale d'un pays colonial promu à l'indépendance.

Mais la France refuse, car elle considère que cette scission s'est effectuée avec l'accord du gouvernement malgache et du président Philibert Tsiranana. Face aux refus français, Madagascar décide d'interpeller l'ONU. Le ministre des Affaires étrangères envoie en 1976 un télégramme au secrétaire général des Nations unies Kurt Waldheim pour réaffirmer la souveraineté de Madagascar sur les îles Éparses de l'océan Indien et en 1979 des résolutions par l'OUA, le groupe des non-alignés et l'organe plénier des Nations unies recommandent à la France de restituer les îles à Madagascar ou du moins d'entamer des négociations en vue de leur réintégration. Entre-temps, Madagascar émet des protestations, le 21 mars 1978, lors de la création d'une ZEE en février et en fera de même avec l'instauration d'une ZEE de 200 milles en 1985.

Puis, pendant un peu plus de dix ans, les îles cessent d'être activement revendiquées jusqu'en 1999 où le sommet de la Commission de l'océan Indien propose une cogestion des îles de Tromelin et des îles Éparses de l'océan Indien par la France, Madagascar et l'île Maurice qui se conclura par la signature d'un accord entre l'île Maurice et la France en 2010.

De son côté Madagascar continue de défendre l'inaliénabilité des îles Éparses de l'océan Indien à l'image des allocutions du président Marc Ravalomanana à la tribune des Nations unies en 2006, 2007 et 2008 participant à entretenir un *statu quo* sur le sort de ces îles.

Dernières nouvelles: Deux compagnies pétrolières nigériane et américaine viennent de se voir délivrer par le ministère français de l'Energie et de l'Ecologie des permis d'exploitation pétrolière et gazière au large de l'îlot de Juan de Nova, situé dans le canal du Mozambique.

La préfecture des Terres australes et antarctiques françaises étant basée à la Réunion, c'est le juge des référés de Saint-Denis qui a eu à se prononcer sur ce dossier le mois dernier. Et il a donné raison à Sapetro et Marex en condamnant l'Etat français à se prononcer sous un délai d'un mois.

Devant le risque financier, Ségolène Royal a finalement plié et s'est exécutée trois jours après le prononcé du jugement.



FB8BI de 1952 à 1958

Juan Da Nova Et les radioamateurs.

Continent: Afrique

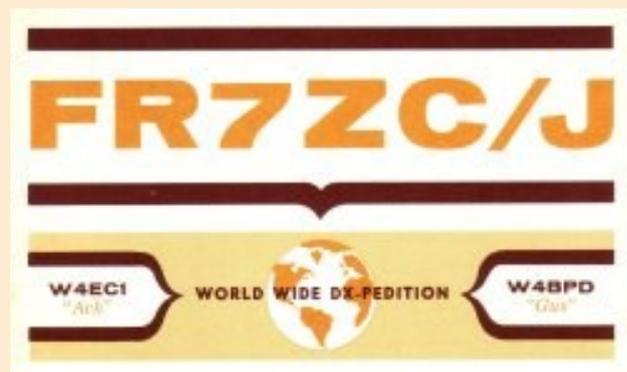
CQ zone 39

ITU zone 53

Anciens préfixes : FB8

FR / J

Nouveau préfixe : FT / J



FR7ZC/J expédition de 1963

FT4JA Juan Da Nova , 29/3 au 11/4

TRAFIC

Extraits: « Une opportunité d'effacer Juan de Nova du Top 10

Classé au 10ème rang des entités les plus recherchées selon le **DX Magazine** et 6ème selon **ClubLog**,

Juan de Nova est l'un des DXCC les moins souvent actifs et recherché par plus de 75% des personnes ayant participé aux sondages.

La dernière activité depuis ce DXCC remonte à 2003 avec l'équipe **TO4E/TO4WW**, qui à l'époque avait réalisé 34,000 QSO depuis l'île d'Europa.

Depuis 12 années, aucune autorisation n'avait été délivrée à une équipe de radioamateur.

En février 2015, nous avons obtenu des autorités compétentes une autorisation d'accès et de séjour pour 10 personnes pour la période de mars /avril 2016.

Nous mesurons pleinement l'enjeu d'une telle activité et l'intérêt suscité par notre opération. Depuis plusieurs mois nous travaillons à organiser la logistique et à rassembler l'équipement qui sera utilisé lors de notre expédition à Juan de Nova.

Les statistiques sont unanimes. Quel que soit le continent, Juan de Nova est une entité DXCC très recherchée et plusieurs milliers de DX'ers à travers le monde seront à l'affut pour nous contacter.

Nous serons actifs du 160 au 6m en CW/SSB et RTTY. Les ouvertures avec les USA et le Japon seront courtes.

Nous mettrons tout en œuvre pendant ces créneaux horaires pour donner aux radioamateurs de ces parties du monde la chance de nous contacter.

Une planification réalisée conjointement avec les indications de nos stations pilotes permettra d'ajuster au mieux notre activité en fonction des conditions de propagation du moment et des remarques faites par la communauté amateur... »

<http://www.juandenovadx.com/>

Antennes, Transceiver et amplificateurs

160m: Mat Spiderbeam de 26m + chapeau

80m: 2 x verticales en phase avec mâts Spiderbeam de 18m & DVA-80

40m: 4 square array avec cannes Spiderbeam de 12m

30m: 4 square array avec cannes Spiderbeam de 12m

20m: 2 éléments Vertical Dipole Array avec cannes Spiderbeam de 12m

17m: 2 éléments Vertical Dipole Array avec cannes Spiderbeam de 12m

15m: 2 éléments Vertical Dipole Array avec cannes Spiderbeam de 12m

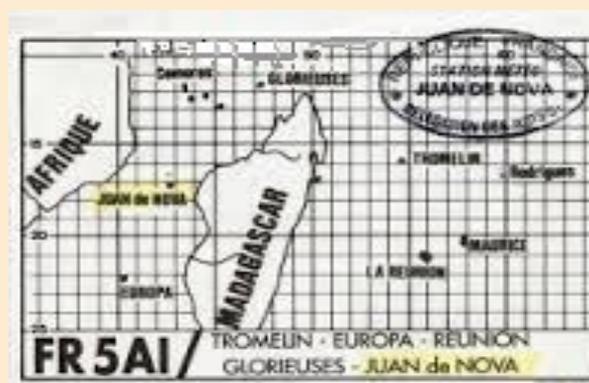
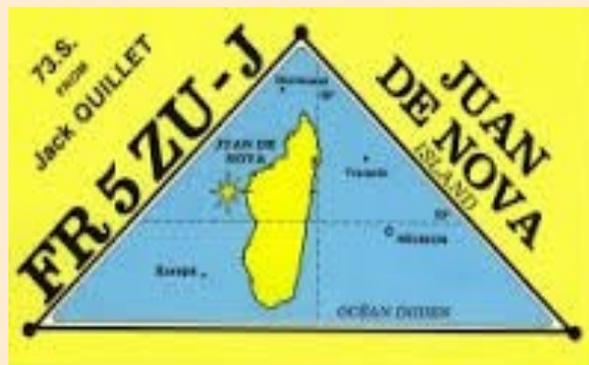
12m: 2 éléments Vertical Dipole Array avec cannes Spiderbeam de 12m

10m: 2 éléments Vertical Dipole Array avec cannes Spiderbeam de 12m

6m: 6 éléments yagi DX Beam

Radios: K3 by Elecraft & 2 stations SunSDR

Amplificateurs: 7 x SPE Expert 1.3 KFA



Activité de 1991



Bandes	CW	SSB	RTTY
160	1820,5		
80	3537	3775	
40	7019	7100	
30	10119		10142
20	14037	14200	14090
17	18087	18145	18108
15	21037	21300	21100
12	24907	24960	24960
10	28037	28490	28100